



Communiqué de presse

Paris, le 6 mars 2018, 18h00

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au mois de février 2018, le capital se composait de **4 966 882** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **7 810 060** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Wavestone

Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, l'ambition de Wavestone est d'apporter à ses clients des réponses uniques sur le marché, en les éclairant et les guidant dans leurs décisions les plus stratégiques.

Wavestone rassemble 2 600 collaborateurs présents sur 4 continents. Il figure parmi les leaders indépendants du conseil en Europe, et constitue le 1^{er} cabinet de conseil indépendant en France.

Wavestone est coté sur Euronext à Paris et est éligible au PEA-PME. Wavestone a été labellisé Great Place To Work® en 2017.

Wavestone

Pascal IMBERT

CEO

Tél. : 01 49 03 20 00

Sarah LAMIGEON

Directrice de la communication

Tél. : 01 49 03 20 00

Actus

Mathieu OMNES

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 92

Nicolas BOUCHEZ

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 74